

# Focus Natura 2000

Presqu'île d'Arvert

Bonne Anse, Marais de Bréjat  
et de Saint-Augustin



NOTRE NATURE  
PRÉCISÉMENT



# Recensement des populations de chauves-souris : résultats !

## ÉDITO

La France a eu l'honneur d'accueillir le Congrès mondial de la nature en septembre 2021. D'après le Manifeste de Marseille, document bilan du congrès, « l'action locale est un outil puissant pour le changement ». À travers la poursuite de notre engagement dans l'animation Natura 2000 de la Presqu'île d'Arvert pour la période 2021-2023, nous nous efforçons d'agir à notre échelle pour préserver les richesses écologiques de notre territoire. La résilience que nous montrent certains habitats naturels comme la reconstitution des dunes après la pose de ganivelles, nous encourage à initier d'autres actions en faveur des espèces et des habitats Natura 2000. Chaque pas compte, chaque action compte ! Tous les usagers du territoire peuvent participer à la préservation du site Natura 2000 à leur niveau. Propriétaires et mandataires de terrains en sites Natura 2000 peuvent compter sur notre accompagnement technique et administratif, qui constitue souvent un frein à la mise en œuvre de projet. En souhaitant que de belles initiatives locales voient le jour prochainement, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro FOCUS.

Françoise Fribourg  
Vice-présidente en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement  
Communauté d'Agglomération  
Royan Atlantique



Dans la 3<sup>e</sup> lettre d'information, nous vous informions du déroulé au printemps et à l'été 2020 d'un programme de recensement des populations de chauves-souris fréquentant le patrimoine bâti. Les spécialistes de l'association Nature Environnement 17 ont donc sillonné la presqu'île pendant 10 journées, visitant corps de ferme, églises, blockhaus, centres équestres, etc.

3 colonies de reproduction trouvées

15 bâtis avec observation d'individus

11 bâtis avec indices de présence

89 bâtis inspectés

102 bâtis favorables localisés

Le projet aura permis de trouver la première colonie de reproduction de la Noctule commune dans le département ! Les deux autres colonies recensées concernent la Pipistrelle commune et le grand Rhinolophe. Tout au long de ces journées de prospection, l'association Nature Environnement 17 a ainsi pu sensibiliser les occupants ou propriétaires des bâtis inspectés à l'enjeu chauve-souris (conseil pour la cohabitation, projet de rénovation, etc.).

Pour en savoir davantage sur ces incroyables mammifères, rendez-vous sur le site [www.presquile-darvert.n2000.fr/actualites/flyer1](http://www.presquile-darvert.n2000.fr/actualites/flyer1)

## Mise en défens de la dune de l'Embellie

En mars 2021, les équipes de l'ONF ont procédé à la mise en place de **150 m de ganivelles et de 510 m de clôture dans le secteur de l'Embellie, sur la commune de La Tremblade**. L'objectif ? **limiter le piétinement et la circulation des vélos sur la dune**, activités dégradant cet habitat Natura 2000 à fort enjeu (voir article page suivante). Cette protection permettra également d'offrir une zone de quiétude à la faune, en particulier à deux espèces d'oiseaux liées aux milieux dunaires : le **Pipit rousseline et le Gravelot à collier interrompu**. Un suivi régulier permettra d'évaluer l'efficacité de cette action, sous réserve que la dynamique de reconstitution naturelle de la dune se poursuive et ne subisse pas une érosion éolienne et marine trop intense. Des panneaux explicatifs sur cette mise en défens financée par l'Etat et l'Union Européenne dans le cadre d'un contrat Natura 2000 seront très prochainement posés aux deux entrées de ce secteur.



# Le « haut de plage », un espace de transition à haute valeur écologique

Fin 2020, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Poitou-Charentes a mené un **diagnostic écologique des hauts de plages, du littoral et de leurs fonctionnalités** dans le cadre de la politique « Espaces Naturels Sensibles » du Conseil départemental de la Charente-Maritime.

**La côte sauvage fait partie des 8 secteurs de l'étude**, sur un linéaire de près de 24 km entre La Cèpe et la pointe du Rhin (extrémité de la flèche de bonne Anse). Une analyse du patrimoine naturel a été réalisée sur l'avifaune (oiseaux), la flore, les autres espèces animales et les habitats naturels. De par sa position intermédiaire entre la partie marine et terrestre, le haut de plage revêt une **forte valeur patrimoniale, en particulier pour l'entomofaune (insectes), l'avifaune, les habitats et la flore**. Une espèce dite « patrimoniale » est désignée par plusieurs critères : sa rareté, ses statuts de conservation, son inscription dans les directives européennes (réseau Natura 2000) et sa mention au sein des arrêtés de protection nationale.



Gravelot à collier interrompu ©CARA



Lézard à deux bandes ©Fotolia

## QUELQUES CHIFFRES-CLÉS



172 espèces dont  
64 patrimoniales



108 espèces hivernantes  
dont 35 patrimoniales



219 espèces migratrices  
dont 79 patrimoniales



64 espèces nicheuses  
dont 27 patrimoniales  
*1<sup>ère</sup> nidification du département  
de l'Huîtrier pie en 2020*



467 espèces de 10 familles



3 espèces dont 1 en danger

Pour préserver ces espèces et habitats à enjeux, tout en considérant les activités humaines de ce territoire côtier, **un plan d'actions a été élaboré**. Les principales actions proposées aux élus et gestionnaires sont :

- favoriser la conservation des laisses de mer en **réduisant le nettoyage mécanique** des plages et en privilégiant le nettoyage sélectif manuel,
- éviter le piétinement des dunes et de la flore en **canalisant le public** par des clôtures/ganivelles sur des accès balisés,
- **protéger les zones sensibles** (sites de reproduction, reposoirs...),
- garder son chien en laisse entre mars et août dans les zones de reproduction des oiseaux ; ramasser leurs excréments afin d'éviter la modification du milieu (eutrophisation) ; respecter les zones d'interdiction des chiens,
- sensibiliser les différents usagers du littoral aux **bonnes pratiques à adopter** (clubs sportifs, agents communaux, professionnels de la mer, scolaires ...),
- mettre en œuvre un **suivi régulier de la flore, de la faune et des habitats**, et améliorer la connaissance de certaines espèces peu étudiées (invertébrés de la laisse de mer, indicateurs de l'état de santé des plages sableuses atlantiques),
- réaliser un **suivi des déchets échoués**.

Ces actions rejoignent celles du document d'objectifs Natura 2000 ; la préservation de ces espaces passe par l'implication d'une multitude d'acteurs. L'animation Natura 2000 contribue à l'atteinte de ces objectifs en opérant des actions de sensibilisation auprès des usagers, en participant au suivi de la reproduction du Gravelot à collier interrompu, en accompagnant la mise en défens de zones sensibles (contrat Natura 2000 de la dune de l'Embellie) et l'ajustement des pratiques de nettoyage des plages.

# Suivi des déchets échoués



100 m de plage de Bonne Anse font partie des 11 sites choisis par le Parc naturel marin et ses partenaires pour étudier les déchets échoués sur le littoral.

L'objectif est de caractériser la pollution par les macrodéchets en déterminant leur composition, quantité et répartition spatiale, par des campagnes de collecte réalisées 4 fois par an. La baie a également été sélectionnée pour la mise en œuvre d'une expérimentation de récolte et d'analyse des microdéchets, comme les petits fragments de plastique ou les granules plastiques industriels.

Difficilement balisable à cause des contraintes environnementales, la bande de 100 m se trouve à environ 1,3 km au sud des ruines de l'ancien phare. Sur ce tronçon, merci de ne pas ramasser les déchets afin de ne pas biaiser les résultats des scientifiques.

Pour en savoir + :

[www.parc-marin-gironde-pertuis.fr/actualites/le-suivi-des-dechets-echoues-se-renforce](http://www.parc-marin-gironde-pertuis.fr/actualites/le-suivi-des-dechets-echoues-se-renforce)

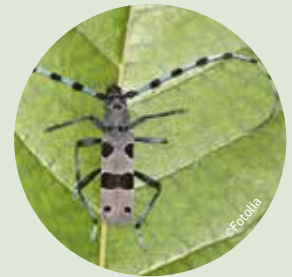
Les insectes les plus souvent médiatisés sont ceux considérés comme nuisibles : moustiques, frelons asiatiques, tiques, chenilles processionnaires... Ne les mettons pas tous dans le même panier ! Partons à la découverte de 3 espèces protégées sur les territoires métropolitain et européen à travers le réseau Natura 2000 : le Lucane cerf-volant, la Rosalie des Alpes et le Grand Capricorne.



Grand Capricorne



Lucane cerf-volant



Rosalie des Alpes

**Hôtes des forêts**, ils affectionnent particulièrement les chênes, saules, aulnes ou frênes de **grande dimension, dépérissant ou morts**. La particularité de ces insectes est de pondre leurs œufs et de se nourrir dans ce type d'arbres, rares à trouver dans nos forêts plutôt récentes ou exploitées avant la maturité des arbres. Il faut ainsi **attendre entre 2 et 8 ans, selon les espèces, pour voir un œuf devenir un adulte volant** ! Observables en vol seulement entre juin et septembre, les arbres colonisés par ces espèces, ou plus généralement par les espèces liées au vieux bois, sont facilement repérables par les trous ovales présents sur la partie basse du tronc ; un bon indicateur pour revenir en été tenter d'observer les adultes !

Repérer leur présence permet de **sensibiliser les propriétaires des forêts à la préservation des vieux arbres** et donc de protéger ces espèces dotées d'une faible capacité de dispersion. Maillons essentiels de la vie de la forêt, ils contribuent au recyclage de la matière organique (branches mortes...) en accélérant sa décomposition : ils permettent au sol de se recharger naturellement, favorisant le développement de nouveaux arbres et autres végétaux.



Pour contribuer à cette protection menée dans le cadre de l'animation Natura 2000, n'hésitez pas à nous transmettre la localisation de vos observations par mail à : [L.renon@agglo-royan.fr](mailto:L.renon@agglo-royan.fr), si possible avec une photo. Pour en savoir davantage sur ces insectes, une plaquette est disponible à l'accueil de la CARA ou sur la page internet : [www.agglo-royan.fr/site-32](http://www.agglo-royan.fr/site-32)

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, 107 avenue de Rochefort, 17201 Royan cedex. Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de l'Europe (programme FEADER et Natura 2000), l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et la CARA.

Directeur de la publication : Vincent BARRAUD

Coordination éditoriale : Leïla RENON

Comité de rédaction : Antoine BIGOT, Leïla RENON, Clémentine GUILLAUD, Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et mer des Pertuis

Maquette - Mise en page : Agence DOSCOCO

Impression : Atlantique Offset

Édition : novembre 2021

